



Rapport d'activité 2022

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) représente la branche locale du Comité National Olympique et Sportif Français, qui est lui le représentant national de l'« autorité suprême » du mouvement olympique selon les termes de la Charte Olympique.

Le CDOS est l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales et des services de l'Etat au niveau local. Il a pour mission principale de décliner les actions initiées par le CNOSF (Comité nationale Olympique et Sportif Français »).

Ainsi, le CDOS participe au développement du sport sur le département en venant en soutien aux comités départementaux et aux associations sportives et en participant au développement de projet.

Les actions du CDOS se déclinent sous diverses thématiques :

<p><u>Sport & Education et Citoyenneté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le sport, l'Olympisme et ses valeurs : Semaine Olympique et Paralympique (SOP), Journée Olympique... • Mobiliser et fédérer les acteurs autour des Jeux Olympiques et Paralympiques : Label Terre de Jeux 2024, Club Paris 2024... • Valoriser une société de l'engagement : Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), Service Civique, Bénévolat, Génération 2024... • Lutter contre toutes les formes de discriminations, violences, harcèlement... • Soutenir les dispositifs nationaux : « Mon club près de chez moi », la « Carte Passerelle » ... • Mais aussi accompagner les élèves et les professeurs dans leurs projets scolaires : Classe Olympique. 	<p><u>Sport & Santé et Bien-Être</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les dispositifs du sport sur prescription médicale, accompagner les Maisons « Sport-Santé »... • Soutenir et organiser les actions « Sentez-vous sport », • Mobiliser et fédérer les professionnels de santé et les professionnels de sport à travers un réseau « Sport-Santé » territorialisé.
<p><u>Sport & Professionnalisation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les acteurs du mouvement sportif vers la professionnalisation • Proposer une offre de formation aux bénévoles et salariés, en collaboration avec le CROS Occitanie. • Aider et soutenir nos adhérents et clubs affiliés : Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB). 	<p><u>Sport & Politiques Publiques et Haut-Niveau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être un acteur de la gouvernance du sport, de son organisation et des instances décisionnelles. • Représenter le mouvement sportif auprès des services de l'Etat, des collectivités et des instances représentatives.

SPORT & PROFESSIONNALISATION

La thématique Sport et Professionnalisation du CNOSF pour les territoires est :

- Assurer la représentation, la mobilisation et la défense des intérêts du Mouvement Olympique et Sportif territorial dans les domaines de la formation, de la qualification et de l'emploi.
- Renforcer le circuit d'information permettant d'optimiser les pratiques de professionnalisation du secteur associatif sportif.
- Développer une offre de services concertée et territorialisée, notamment dans le domaine de la formation.

1 - Comité d'appui DLA



Le Comité d'appui du Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif réunissant les structures qui accompagnent les associations sur le département.

Le CDOS fait partie en tant qu'expert du Comité d'appui composé d'acteurs œuvrant dans l'accompagnement du réseau associatif.

Un engagement a été signé afin que le CDOS au travers de son animateur du CRIB soit partenaire ponctuel du comité d'appui DLA.

Une intervention a eu lieu le 24/11/22 au sein de la Direction Départementale des territoires avec Monsieur PASQUALINI, responsable des maisons France Services (préfecture). Cette réunion a permis au CDOS de présenter ses missions d'accompagnement auprès de chaque acteur des maisons France Services du département afin que ceux-ci puissent relayer nos missions d'accompagnement auprès des bénévoles d'associations. Le CDOS a présenté le fonctionnement du compte asso sur l'aspect technique. Le compte Asso est la plateforme numérique nécessaire à toutes les démarches administratives (Demandes de subventions de l'Etat).

2 – Formation « Bases de la Comptabilité » et PSC1

2.1 – « Bases de la comptabilité »

Le 7 avril 2022 a eu lieu une formation sur « Les bases de la comptabilité associative » animée par Mathieu COUVE (comptable du CDOS), Olivier DURAND FONTUGNE (vice-président en charge de la thématique sport et professionnalisation) et Daniel Gonzales (Administrateur et ancien trésorier du CDOS).

2.2– Formation PSC1

En 2022, 2 sessions de formations ont eu lieu dans les locaux de la Maison des Sports salle Jean-Paul Sanchez.



Lieu	Date	Stagiaires inscrits	Stagiaires présents	Dirigeants Bénévoles	Bénévoles	Salariés	Service Civique	Clubs	Comités
MDS	13/05/2022	6	6	1	5	0	0	2	0
MDS	30/09/2022	12	12	3	4	1	4	4	3

2.3 – Formations CROS / CDOS Lozère

En 2022, le CDOS Lozère a été désigné structure d'accueil pour deux formations à distance organisés par le CROS Occitanie.

Sous la réserve expresse que chaque « Formation » dispensée ait réuni un minimum de six (6) Stagiaires, le CDOS Lozère se voit verser par le CROS OCCITANIE des indemnités pour l'accueil de formations.

3 – Dispositif « BasiCompta »



Pour rappel, depuis septembre 2021 le CDOS Lozère est devenu le référent des associations Lozériennes (Hors foyers Ruraux) pour le dispositif BasiCompta.

BasiCompta est un logiciel de comptabilité adapté aux associations, il simplifie la fonction de trésorier. Il s'adresse aux dirigeants et trésoriers d'association ayant pas ou peu de connaissance dans le domaine de la comptabilité.

Le dispositif est en ligne et s'accompagne d'une formation obligatoire mise en place par le CDOS. Son coût est très attractif puisque **la cotisation annuelle est de 50€ (plus 30€ pour la formation initiale)**, afin de permettre l'accessibilité au plus grand nombre.

Depuis Janvier 2022, la nouvelle version du dispositif est disponible.

L'objectif actuel est de continuer à communiquer sur cet outil afin de le proposer au plus grand nombre.

A partir du 01/01/2023, la redevance sport sera à 27.50€, donc on pourrait proposer une cotisation à 55€. La formation reste à 30€ pour les assos non adhérentes.

4 – Prestations de services

4.1 – Gestion Salariale



Dans le cadre des prestations de services spécifiques que proposent le CDOS, la gestion salariale des associations employeuses est un service d'accompagnement majeur pour le CDOS Lozère. Les prestations effectuées s'élèvent à un montant de chiffre d'affaires de 5 800€ en 2022.

Gestion salariale				
	2020	2021	2022	Augmentation 2021/2022
Nombre de bulletins	278	302	478	58%

La gestion salariale se définit actuellement ainsi :

- Le CDOS apporte à l'association employeur tout conseil pour la réalisation des bulletins de paie et des documents déclaratifs afférents à l'emploi de salariés et aux charges sociales.
- Il réalise des bulletins de paie et les documents déclaratifs afférents à l'emploi de salariés relevant du régime général de la sécurité sociale et aux charges sociales.
- Transmet les bulletins de salaires à l'association employeur, pour remise au salarié concomitamment au versement du salaire.
- Transmet les déclarations par télétransmissions, dans le cadre de la mise en place obligatoire de la Déclaration Sociale Nominative.
- Réalise les attestations de salaires pour arrêt de travail.
- Réalise les documents administratifs de fin de contrat.
- Réalise des modèles de contrat et avenants au contrat de travail.
- Accompagne les employeurs pour leurs déclarations auprès de leurs OPCO (Opérateurs de compétences) et de leur CMIST (Centre Médical Inter-Entreprise de santé au travail).

4.2 – Gestion Comptable « Professionnelle »



Le CDOS a accompagné 7 associations sur le dispositif Gestion Comptable sur EBP Pro. La facturation totale des heures effectuées s'élève à un montant de chiffre d'affaires de 1820€ en 2022. La comptabilité du CDOS est également toujours effectuée via ce dispositif.

Pour rappel ce type d'accompagnement est adapté aux associations nécessitant une comptabilité plus massive et complexe ou tous les types d'opérations sont possibles (Journaux de Paye, Vente, Achat, Opérations diverses, lettrage, compte de tiers, etc..).

Une étroite collaboration avec l'interlocuteur de la structure est indispensable pour le bon fonctionnement de ce dispositif.

La gestion salariale et comptable au CDOS donne entière satisfaction aux associations pour l'expertise apportée et également pour son coût inférieur aux cabinets comptables extérieurs.

5 – Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB)



CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION
POUR LES BENEVOLES

Le CDOS Lozère est labellisé CRIB depuis 2005 par les services de l'état (SDJES Lozère). De ce fait, le CDOS est à disposition de tous les bénévoles du département pour les renseigner ou les accompagner dans leurs démarches

(Aide aux dossiers de demande de subventions, aide à la comptabilité, montage de projet, etc...). Dans cet élan, le service CRIB met également à disposition des services listés dans les tableaux suivant pour les associations adhérentes.

Evolution Gestion salariale				
	2020	2021	2022	Augmentation 2021/2022
Nombre d'Associations	13	17	18	5.8%
Nombre de Salariés	17	26	52	73%

Evolution Chiffre d'affaires				
	2020	2021	2022	Augmentation 2021/2022
Cotisations C.R.I.B	1 300€	1 050€	1 330€	+26.6%
Prestation Emploi *	2 500€	2 990€	5 800€	+93%
Prestation Comptable *	744€	1 580€	1 660€	+5%
Cotisations Basicompta	/	50€	870€	+740%
Mise en œuvre formations PSC1	500€	500€	550€	+10%
Formations CROS	/	620€	680€	+10%
TOTAL	5 044€	6 790€	10 890€	+60%

6 -DIVERS

Complexe Euro- Méditerranéen

Il y a eu une rencontre de Laetitia avec Lionel PRIEUR, le responsable des formations organisées par le complexe de Montrodât afin d'aborder la possibilité de mise en place d'un partenariat sur les formations BPJEPS et aide aux futurs candidats en recherche de structure.

Groupe d'appui PETR

Dans le cadre du PETR GEVAUDAN le CDOS a participé à une réunion d'informations pour donner son expertise à la création d'entreprise (Laurie Bouchard) dans le milieu sportif.

Service civique

Dans le cadre de l'agrément d'intermédiation de service civique le CDOS à valider un Service Civique sur Langogne le 1/10/2022. Ce service civique a été mis à disposition du Sporting Club de Langogne.

Forum des associations



Présence sur la journée en compagnie d'Aurélien, Laetitia, Liliane, Michel, Olivier et Séverine sur le Forum des associations de Mende avec un stand dédié au CDOS Lozère (partagé avec Aurélien pour le Sport/santé) pour animer la promotion du CRIB, des formations des bénévoles et de l'outil BasiCompta avec intervention sur le plateau télé de Kwz TV Lozère. Rencontre avec les associations au sein des 122 stands présents pour présenter le rôle de l'accompagnement associatif du CDOS et du CRIB auprès des associations présentes. Le weekend d'après c'est Laetitia qui était sur le forum de Marvejols afin de faire la promotion des activités du CDOS.

SPORT & SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lozère est engagé depuis plusieurs années pour le développement et la promotion du Sport-Santé en Lozère. Cet engagement s'est renforcé lors de l'année 2022 avec l'accueil d'un nouvel agent de développement en Sport Santé. A travers la reconnaissance institutionnelle « Maison Sport Santé », le CDOS a pour mission d'accompagner le développement de l'offre Sport-Santé et d'associer le mouvement sportif et les professionnels de santé pour des mener des actions conjointes de prévention.

Pour l'année 2022, Le groupe de travail Sport-Santé du CDOS a identifié plusieurs objectifs :

- 1 - Sensibiliser les professionnels de santé à la prescription médicale d'activités physiques ;
- 2 – Constituer une instance de coordination pour le développement du Sport Santé ;
- 3 - Créer un « parcours » de reprise des activités physiques à des fins de santé pour les personnes souffrant d'une maladie chronique ;
- 4 - Recenser l'offre sportive départementale de santé, de loisirs ;
- 5 - Accompagner le développement de l'offre sportive départementale de santé, loisirs ou de bien-être
- 6 – Sensibiliser la population lozérienne aux bienfaits liés à la pratique d'une activité physique

1 - Sensibiliser les professionnels de santé à la prescription médicale d'activités physiques

Dans le cadre du parcours de soins des personnes atteintes d'une affection de longue durée, d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. Nous constatons aujourd'hui que la prescription d'activités physiques adaptées n'est pas un réflexe pour nos médecins. Les raisons pour lesquelles peu de prescriptions sont effectuées sont multiples. Aussi, afin d'encourager la prescription d'activités physiques adaptées, le CDOS relaie des messages de sensibilisation dans les instances territoriales de santé et auprès des professionnels de santé (Conseil de l'ordre des médecins ; Commissions paritaires de la CCSS ; CPTS Ouest Lozère Occitanie ; CPTS Lozer'Est sources de l'allier ; Pôle santé Foch ; Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Mende ; Hôpital de Mende...).

Toutefois, le CDOS a souhaité aller plus loin en termes d'accompagnement des prescripteurs, patients et éducateurs sportifs. Aurélien RAMBIER a pu s'appuyer sur les compétences des élus et collaborateurs constituant le groupe de travail Sport-Santé (Liliane DOMERGUE ; Séverine MARCILLAC ; Marie-Christine DAVANNE-GUITTARD et Françoise ROUQUIER) pour la création d'une série d'outils visant à faciliter la prescription médicale d'activités physiques adaptée et la coordination pluriprofessionnelle.

1.1 Carnet de suivi du Patient



Le carnet de suivi du patient a été édité en 500 exemplaires en juillet 2022. Ce carnet comporte plusieurs outils pour les prescripteurs, les éducateurs sportifs et les patients. Ce document a principalement été conçu pour créer un véritable moyen d'échange entre les prescripteurs, les éducateurs sportifs et les patients. Il est en accès libre à la Maison Départementale des Sports.

Le document comporte :

- Un guide « pas à pas » pour les prescripteurs ;
- Des outils pour les éducateurs sportifs ;
- Des outils pour les patients.



1.2 Document de prescription dématérialisé

En collaboration avec le Dr Mathilde MINET et la CPTS Ouest Lozère Occitanie, le CDOS a participé à l'élaboration d'un document dématérialisé pour les médecins afin de faciliter les prescriptions d'activités physiques adaptées. Cette fiche de prescription sera systématiquement agrafée au carnet de suivi du patient.

2 - Contribuer à la construction d'une instance de coordination pour le développement du Sport Santé

La constitution d'un comité de pilotage Sport Santé répond au besoin de coordination entre les professionnels de santé et les acteurs du mouvement sportif pour accélérer le développement du Sport Santé. Aussi le CDOS a constitué un Comité de Pilotage pour sa future Maison Sport Santé. Les acteurs constituant le Comité de Pilotage se sont réunis pour la première fois en présentiel à la Maison Départementale de Sports le 11/10/2022. Cette première réunion à visée informative a permis à l'ensemble des acteurs de saisir les enjeux liés au développement de l'activité physique à des fins de santé. Aussi, chacun a pu identifier son rôle dans les parcours « activités physiques et santé ». Les réflexions à venir porteront sur les leviers départementaux permettant de structurer et développer davantage l'offre territoriale.



3 - Créer un « parcours » de reprise des activités physiques à des fins de santé pour les personnes souffrant d'une maladie chronique (Programme Passerelle) :

Le 05 Avril 2022, Le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé ont publié le cahier des charges du 4-ème appel à projets pour la reconnaissance des Maisons Sport-Santé. Véritable mesure « phare » de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024, le programme « Maison Sport-Santé » (MSS) a comme objectif d'amener le plus grand nombre de personnes à intégrer la pratique d'une activité physique et sportive à son quotidien, de manière régulière, durable et adaptée. Fort de son ancrage territorial, le CDOS a répondu à l'A.A.P. avec le soutien de la CPTS Ouest Lozère Occitanie. La reconnaissance Maison Sport Santé implique des responsabilités en termes de d'accompagnement, de sensibilisation et de coordination au niveau départemental. En accord avec la politique de développement du CDOS, le groupe de travail a conçu le « programme passerelle » dans une logique de prévention santé.

Le « programme passerelle » est un dispositif qui a vu le jour en Novembre 2022. Il propose un service d'accompagnement à la reprise des activités physiques contenant un bilan Médico-Sportif, des séances d'initiation aux Activités Physiques Adaptées et une consultation-conseil pour orienter les personnes vers une offre sportive adaptée. L'objectif de ce programme est de favoriser l'insertion des personnes souffrant d'une maladie chronique dans le milieu sportif fédéral (créneaux sport-santé ou loisirs). Ce programme est accessible exclusivement sur prescription médicale.

4 - Recensement des offres sportives départementale (mise à jour de l'enquête)

Suite à la première enquête Sport-Santé lancée en 2021, le CDOS a reconduit le recensement de l'offre départementale en Sport-Santé. Sur 128 réponses, 48 % des répondants sont des clubs ou associations sportives, 27.2 % des entreprises individuelles et 11.2 % des comités départementaux.

Vous représentez une structure qui est:

125 réponses



63.3 % (79 réponses) des sondés prétendent proposer des actions en « Sport-Santé ». Ces résultats sont à nuancer compte tenu de la large définition du terme « Sport-Santé ». Une confusion des termes « Sport-Santé » et « Sport Bien-Être » ou « Sport Loisir » peut avoir lieu. Sur les 81 structures proposant des actions « Sport-Santé », 45,2 % répondent proposer des actions spécifiques pour des personnes atteintes de maladies chroniques. Une fois encore, après analyse des résultats au cas par cas, il semble important de nuancer à nouveau ces résultats. Certains encadrants proposant des actions « Sport-Santé » mais ne possèdent pas les diplômes nécessaires pour encadrer ces patients. On constate ainsi une méconnaissance du sujet de la part de certains encadrants, souvent bénévoles. Un travail d'information devra être réalisé auprès du mouvement sportif.

5 - Accompagner le développement de l'offre sportive départementale « Sport Santé Bien Être »

5.1 Formation

Le CDOS a décidé d'élargir son offre de formation pour 2023 en proposant une formation spécifique sur la thématique « Sport-Santé ». Cette formation de 2 jours permettra aux clubs et comités départementaux de mieux appréhender les enjeux du « Sport-Santé » et d'accompagner le développement de l'offre Sport Santé en permettant aux bénévoles de monter en compétences.

5.2 Accompagnement de projets innovants

Le mobil sport est une initiative originale de la FNSMR décliné au niveau départemental et porté par le CDSMR 48. Ce projet s'inscrit une démarche de réduction des inégalités territoriales et d'animation rurale.

Le Mobil Sport est une structure itinérante équipée de matériel sportif qui propose des prestations sportives dans les territoires ruraux isolés dépourvus d'équipement ou d'encadrement sportif. Le dispositif propose plusieurs types de prestations et s'adapte aux demandes. Aurélien RAMBIER, agent de développement Sportif a été mis à disposition pour accompagner le lancement du projet.

6 – Sensibiliser la population lozérienne aux bienfaits liés à la pratique d'une activité physique et sportive

Le CDOS était présent sur plusieurs événements en Lozère pour promouvoir la pratique d'activités physiques à des fins de santé.

Trois temps fort de mobilisation ont marqué l'année 2022 en matière de sensibilisation :

La première mobilisation était la participation au « Moi sans Tabac », événement de sensibilisation organisé par l'IREPS et l'ARS sur lequel nous avons pu aller directement à la rencontre des personnes pour parler activités physiques et santé.

Le deuxième temps dédié à la prévention fut la rencontre thématique « maladie chronique et activités physiques » organisé à la Maison Départementale des sports pour les bénéficiaires du programme passerelle. Ces moments conviviaux ont permis d'échanger autour de la relation maladie chronique et activités physiques.

Enfin, le troisième temps de prévention était destiné à la jeunesse. Si les enquêtes françaises récentes indiquent que les jeunes constituent le groupe d'âge le plus actif physiquement, cette réalité en dissimule une autre moins favorable tant le niveau d'activité physique des plus jeunes est en recul ces dernières décennies. Un stand « sport-santé » a donc été tenu durant le championnat départemental de cross UNSS pour valoriser la pratique d'une activité physique régulière et adaptée.

Perspectives pour 2023 :

Pour l'année 2023, le CDOS a prévu de renforcer les actions de sensibilisation et d'organiser un colloque Sport Santé tous publics à Mende. Le CDOS animera, sur l'ensemble du territoire, des ateliers de prévention « activités physiques » en collaboration avec la Mutualité Française.



SPORT & EDUCATION et CITOYENNETE

Semaine Olympique et Paralympique :

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique (du 24 au 28 janvier) et plus largement dans sa volonté d'intervenir au sein des écoles et des établissements scolaires, le CDOS, par l'intermédiaire de son agent de développement, Thibaut FRAY, est intervenu auprès des élèves pour échanger sur les valeurs du sport et de l'olympisme.

Le 27 janvier 2022, le CDOS est intervenu pour la Journée de la Semaine Olympique et Paralympique au Collège de Marvejols

Pour rappel, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est une semaine dédiée à la promotion de la pratique sportive chez les jeunes, elle a également pour but de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.

Expositions dans les établissements scolaires du département :

- Exposition sur les affiches des Jeux Olympiques Hiver au Collège Saint Privat à Mende (05/01 au 21/01)
- Exposition sur les affiches des Jeux Olympiques Hiver au Lycée Terre Nouvelle à Marvejols (31/01 au 04/02)
- Exposition sur l'histoire du sport en Lozère au Collège Saint Privat à Mende (07/02 au 18/02)
- Exposition sur les affiches des Jeux Olympiques Eté au Lycée Terre Nouvelle à Marvejols (08/04 au 15/04)

Interventions dans les établissements scolaires :

- Cross UGSEL, le 13/04
- Raid UNSS, le 11/05
- Ateliers Journée Sport Scolaire de l'UNSS, le 21/09
- Ateliers Sportifs et Ateliers Quizz au Cross Solidaire du Collège Bourillon, le 19/10
- Ateliers Sportifs au Championnat départemental UNSS de Cross-Country, le 23/11



Ateliers Sportifs au Championnat départemental UNSS de Cross-Country



Ateliers Sportifs et Ateliers Quizz au Cross Solidaire du Collège Bourillon

Collaborations avec la Médiathèque Lamartine de Mende :

Sollicité par la médiathèque de Mende pour participer à leurs manifestations annuelles (expositions au sein de la médiathèque et du Salon du Livre).

Le CDOS a mis à disposition de la médiathèque, les expositions suivantes :

- Les affiches des Jeux Olympiques Eté, du 02/09 au 30/09
- Le Fair Play, du 01/02 au 31/03

Le 19/11, le CDOS a aussi mis à disposition son exposition sur les affiches des « Jeux Olympiques Hiver » pour le Salon du Livre de Mende dont la thématique était « Le Temps ».



Le CDOS présent au Salon du Livre de Mende



Le Pass'Sport :

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

Qui est concerné ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)
- Les étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2022, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2022 – 2023.

Elle leur permet de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2022 jusqu'au 30 décembre.

Pour cette année 2022, les remboursements ont été versés directement au club via leur Compte Asso tous les 15 du mois et ce jusqu'au 31 décembre 2022. La somme de 50€ sera versée aux clubs quel que soit le prix de la licence. (Même pour une licence à un tarif inférieur à 50€)

Le dispositif Pass'Sport a également permis aux associations de créer un compte « Le Compte Asso », plateforme numérique permettant de faire les demandes de subventions d'Etat (FDVA, ANS...).

Label Génération 2024 :

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficiers de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être

labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Les objectifs du label Génération 2024 :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Accompagner des sportifs de haut niveau.
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.



Programme PEGASE :

Un jeu de piste « Sport & Olympisme » en collaboration avec Canopé et disponible sur l'application PEGASE a été conçu et réalisé par le CDOS.

L'application PEGASE est disponible sur les tablettes et smartphones Android ou iOS, il suffit juste par la suite de télécharger le parcours « Sport & Olympisme ».

Ce jeu fonctionne avec les affiches des JO que les structures intéressées doivent demander au CDOS pour pouvoir mettre en place l'activité. C'est une manière ludique de pouvoir faire des interventions dans les établissements scolaires.

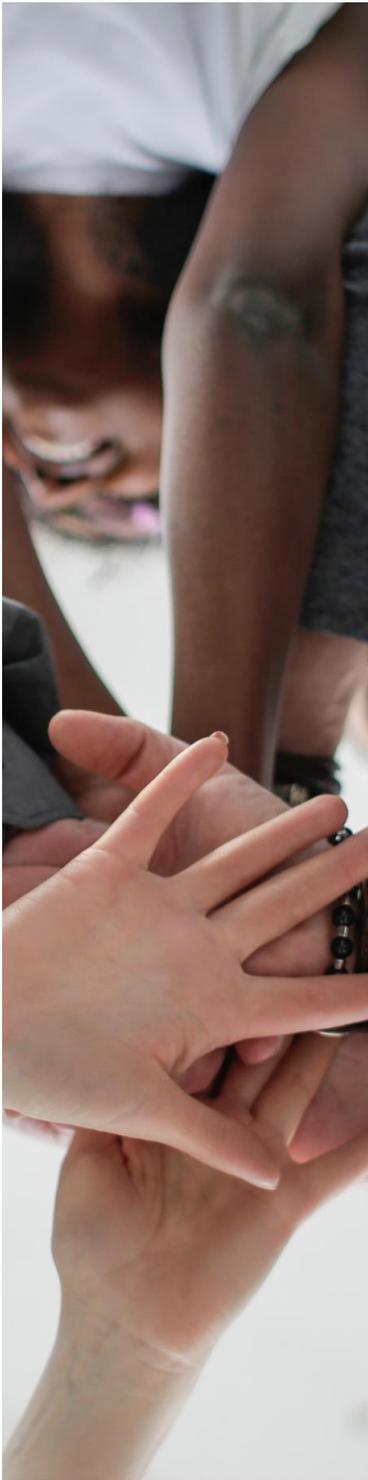
Service civique :

Le CDOS a l'agrément d'intermédiation en Service Civique. L'intermédiation permet aux associations d'accueillir des volontaires tout en simplifiant les démarches. Un accompagnement est réalisé par les salariés du CDOS, les missions sont personnalisées suivant les demandes des associations, le coût mensuel d'un service civique est de 111,35 € à la charge de l'association accueillant le volontaire.

En 2021-2022, le CDOS a accompagné 4 volontaires en service civique, tous ont été mis à disposition dans les associations sportives suivantes :

- Tennis Club de Mende ;
- Avenir Foot Lozère ;
- Mende Volley Lozère ;
- Entente Nord Lozère ;





Le CDOS 48 et L'intermédiation

Le **CDOS 48** est agréé pour l'accueil de volontaires en service civique, et se met à disposition d'associations sportives ou comité départemental.

L'intermédiation vous permet d'accueillir des volontaires tout en vous simplifiant les démarches.

Ce que nous faisons pour vous :

1

Simplifier les démarches administratives

- Monter votre dossier
- Rédiger et diffuser les missions
- Réaliser le suivi des volontaires
- Rédiger avec vous le bilan de fin de mission

2

Inscription aux formations obligatoires

- Former et soutenir votre tuteur référent à l'accueil des volontaires
- Proposer les formations pour le volontaire : formation civique et citoyenne & PSC 1

3

Accompagnement

- Vous aider au recrutement
- Vous aider à la diffusion du projet d'avenir
- Vous conseiller pour les personnes ressources, suivre les actualités ...

Le rôle de l'association :

- Désigner une tutrice/un tuteur
- Accompagner le volontaire au quotidien dans ses missions
- Payer l'indemnité de 107,58 euros/mois
- L'Etat indemnise le volontaire à hauteur de 472.97 €/mois



Le recrutement doit se baser sur la motivation du volontaire.

Le volontaire dispose d'un statut particulier. **Ce n'est ni un salarié, ni un stagiaire.** La mission de Service civique ne peut pas faire office de stage professionnel.

Le volontaire ne peut encadrer d'activités sportives mais peut assister aux séances en tant qu'observateur. Il ne peut avoir la responsabilité d'un public, ni avoir des tâches de communication.

Contact : 04 66 49 12 12 - lozere@franceolympique.com

SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT-NIVEAU

HAUT NIVEAU

L'année 2022 a vu l'aboutissement de la démarche entamée il y a 11 ans : **la Première Soirée des Trophées Sportifs de l'Académie du Sport Lozérien !** Le rapport de cette commission n'a pas pour but de faire le compte rendu de cette soirée ni l'historique de l'Académie. Toutefois quelques petits commentaires s'imposent :

- 11 ans c'est long , mais la conviction et la constance aident à construire . Merci à Benoit Malaval avec qui nous avons commencé et à Thibaut Fray grâce à qui nous avons abouti.
- Deuxième remarque : le premier objectif était "d'écrire dans le marbre" la réalité du sport de "haut niveau" lozérien. A travers 48 sportifs intronisés sur 40 ans et au grand étonnement de tous, c'est **15 sports** qui sont cités et 23 disciplines. Une vraie richesse.
- Dernier point, le report dû au covid n'a pas brisé les élans car la soirée, de l'avis unanime a été un moment inoubliable.

Nous n'allons pas en rester là, même si nous n'avons repris le collier que jeudi 23 février 2023. Il aura fallu presque un an pour récupérer ! Aucune décision définitive n'a été prise mais le terrain a été débroussaillé. On peut déjà vous dire que la deuxième soirée n'aura, bien sûr, pas le faste de la première mais devra quand même être digne par respect aux nouveaux accédants qui pourraient être 3 ou 4 "oubliés" et 4 ou 5 "nouveaux champions". La cérémonie pourrait avoir lieu au mois de mai.

D'autres actions et missions sont à mettre en œuvre ; elles avaient déjà été envisagées. Il s'agit principalement de constituer **le corps des "ambassadeurs"** que nous n'étions pas parvenus à définir rigoureusement. Mais aussi **les missions des Académiciens** pour porter l'image du Département de la Lozère et les valeurs de l'olympisme.



POLITIQUES PUBLIQUES

A travers cette commission le CDOS est actuellement présent et acteur au niveau du Département, de la Région et de l'Etat à travers différentes structures ou institutions. Comme pour l'Académie nous n'allons pas faire le compte rendu de chaque démarche, cela serait bien trop long. Toutefois, sans être exhaustif nous nous devons de faire un état des lieux le plus complet possible afin de bien comprendre le rôle et l'action du CDOS 48.

NIVEAU DEPARTEMENTAL

CDESI. (Commission départementale espaces sites et itinéraires)

Sujets traités ou simplement abordés : Les stations de trail, les circuits gravel , l'itinérance et la randonnée , les stations de ski nordique , et les "espaces handi." Le sujet des "conflits d'usage " a été abordé mais renvoyé à une commission de "Massif" sous la dénomination "**Partage du territoire**". Les activités de pleine nature et la chasse, à titre d'exemple, ont été évoquées.

CDT (comité départemental de tourisme)

Dans cette instance le travail est complexe car, de plus en plus, une aile du tourisme s'appuie sur **le sport de pleine nature** et **l'expertise des fédérations sportives concernées** n'est pas toujours sollicitée comme, à notre sens, il serait souhaitable voire, indispensable qu'elle le soit.

LE COMITE CONSULTATIF.

L'engagement que nous avons pris à travers une commission dont nous avons la responsabilité a été respecté . Mais comme seulement 2 commissions, sur 6 à l'origine, ont œuvré avec constance , la démarche globale n'a pas été pérennisé . Une part de notre travail s'est retrouvée renvoyé dans la CDESI.

NIVEAU REGIONAL

CRTL (Comité Régional de Tourisme et de Loisirs)

La commission montagne dont nous assumions la co-présidence avec le Maire de st Lary-Soulan des Pyrénées ne fonctionne plus depuis la création de l'Agence Pyrénées. Les consignes étant de s'organiser au niveau Massif Central avec AURA, le relais a été pris au niveau du Comité de Massif. On l'évoquera plus loin.

PARLEMENT DE LA MONTAGNE

Avec le covid le Parlement de la Montagne a été mis en sommeil. Il est actuellement en train de se réveiller. Nous avons été sollicité pour nous inscrire au Forum , voire à **l'Assemblée** du Parlement où les places sont plus chères car limitées à 150 dont 20 prévues pour le monde associatif ,c'est à dire même pas 2 places par département . Il en faudrait 26 minimum (13 départements) . On essaiera de revendiquer cette place au titre de la Montagne !

LEADER (crédits européens)

Notre participation se situe au niveau des PETR et des GAL. Jusqu'à ce jour nous sommes parvenus à assumer le suivi de deux GAL (le Gévaudan et Terres de Vie) Nous avons abandonné les Cévennes. Notre rôle

consiste à participer à la sélection des dossiers et donner avis sur ceux qui ont une dimension sportive. **A titre d'exemple la soirée des trophées** fait partie des dossiers financés dans ce cadre-là ;

ETAT

ACADEMIE du Sport Lozérien

En dehors des relations classiques avec la SDJES assumées essentiellement par le Président , le fonctionnement de l'Académie du Sport Lozérien est l'exemple le plus suivi .

CNM (Conseil National de la Montagne)

Le CNDN (Conseil National du Nordique) où nous étions présent ayant été dissout , l'objectif d'intégrer le CNM n'a pas été atteint . La Lozère y est représentée par la Présidente du département.

AUTRES

COMITE DE MASSIF, MASSIF CENTRAL

Avec les structures "**Sports Massif Central**" et "**Montagnes Massif Central** " nous présidons la Commission "**Sports Tourisme Culture Loisirs** ", ce qui, à titre d'exemple, nous permet d'intervenir sur le programme "Avenir Montagnes Ingénierie", "Lacs Massif Central" , "Pôles pleine Nature", GTMC , Grande Itinérance ...

La constitution d'une structure "Neige" (Sport, tourisme) à l'échelle du Massif Central est engagée comme encouragée par le CRTL Le lien avec le niveau national est établi.

PARCS NATURELS REGIONAUX ou NATIONAUX

Présence réelle au PNR Aubrac (Fête de la Montagne, Géotreck ... Soutien de la course Chiens de Traîneaux pour lever les **difficultés administratives** avec le PNC ...

COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Président a assumé les premières prises de contact avec l'Association des Maires de Lozère et signé une convention. En perspective, la même démarche est à mettre en œuvre avec les autres associations d'élus ayant une déclinaison en Lozère. Nous voulons parler de **l'ANEM** et de **l'AMRF**. Des contacts sont déjà pris.

DIVERS

Nous entendons par là les différentes institutions avec lesquelles nous avons déjà des relations ou avec lesquelles nous serions amenés à en avoir. Citons essentiellement les chambres consulaires, l'ONF, l'ARS, la SELO, les Fédérations de Chasse et de Pêche, liste non exhaustive.

Nous devons aussi rajouter des organismes ou des opérations avec lesquels nous avons déjà établi des relations. Citons à titre d'exemple : la Bibliothèque municipale de Mende pour **l'opération M'Lire** , les organisateurs du **TCFIA** , le Cluster Loz'êtré , l'AEM (atelier du département , jeunesse/culture/sport/art) et

l'AEM (association des étudiants de Mende) le Lycée Notre Dame pour son speedating ,la Lozère Nouvelle pour **le concours JO d'hiver à Beijing** , le **Grand Relais** dont tout le monde a entendu parler , NATURA 2000 avec qui un **projet de charte départementale** a été évoqué , sponsors Endurance Equestre de Florac ...

les conséquences concrètes ne sont pas toujours flagrantes mais il nous faudrait rentrer un peu plus dans le détail ou simplement rapprocher des structures ou instances citées , certains événements ou opérations que vous connaissez déjà .

Craignant de vous lasser nous en resterons là en vous félicitant d'avoir eu le **courage** d'écouter ou de lire jusqu'au bout.

GLOSSAIRE des sigles. Même si certains sont déjà traduits dans le fil nous les reprenons tous, sauf ... CDOS que vous devez connaître !

- CDESI Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (structure sous l'égide du département qui a pour mission de répertorier et classer les "installations" de pleine nature)
- CDT Comité Départemental du Tourisme
- CRTL Comité Régional de Tourisme et de Loisirs (En France , seul le CRT d'Occitanie a pris en compte les Loisirs en ajoutant un L à son sigle)
- AURA Auvergne Rhône Alpes (Région)
- LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (ce sont des crédits européens gérés par les régions en principe)
- PETR Pôle d'Equilibre Territorial Rural (la Lozère est divisée en 3 Pôles : 2 PETR et un territoire sous statut associatif)
- GAL Groupe d'Action Locale (c'est la structure mixte (élus /représentants de la société civile à 50/50 qui gère les dossiers bénéficiaires des crédits LEADER)
- CNM Conseil National de la Montagne (créé par la loi Montagne de 85 il est composé de 59 membres élus /société civile à parité et présidé par le Premier Ministre)
- CNDN Conseil National Du Nordique (se rapporte aux activités nordiques : ski de fond, raquettes, chiens de traîneaux, ski-joring ...)
- GTMC Grande Traversée du Massif Central (itinéraire VTT et VAE de 1380 km du Morvan à la Méditerranée ,plus grand itinéraire VTT de France)
- PNR Parc Naturel Régional (Aubrac)
- PNC Parc National des Cévennes
- ANEM Association Nationale des Elus de la Montagne (6000 communes dans 46 départements)
- AMRF Association des Maires Ruraux de France (environ 10 .000 fédérés)
- ONF Office National des Forêts (organe gestionnaire des forêts de l'Etat et par convention de certaines forêts communales)
- ARS Agence Régionale de Santé (compétence pour l'eau , en "matière sportive" pour ce qui nous concerne)
- SELO Société d'Economie mixte Lozérienne (gère de nombreuses structures de tourisme et de loisir pour le compte du département)
- TCFIA Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (reçu en Lozère depuis 8 ans et touche en fait 5 départements)
- AEM Association des Etudiants de Mende
- SDJES Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux Sports

Michel Valette Président de la commission HN /PP (dont "ex" activités de pleine nature)